

## **Evaluateur Social de l'Autonomie des Personnes Agées à Domicile**

### **ESAPAD**

#### **Objectifs**

Le Diplôme Universitaire Evaluateur Social de l'Autonomie des Personnes Agées à Domicile (D.U. ESAPAD) co-organisé par l'UFR SJEFG et le Pôle de Gérontologie et d'Innovation de Bourgogne Franche-Comté (PGI) vise au développement et/ou à l'approfondissement des compétences nécessaires aux métiers de l'évaluation des besoins d'aide à domicile de la personne âgée ainsi qu'à la maîtrise des démarches évaluatives et de repérage des risques de la fragilité. Pluridisciplinaire et interprofessionnel, il forme aux évolutions des pratiques professionnelles dans le champ de l'évaluation de l'autonomie du sujet âgé. Il répond à des besoins identifiés et s'inscrit dans une politique de professionnalisation des métiers de l'action sociale.

#### **Publics visés**

Cette formation vise à maîtriser l'évaluation gérontologique à domicile. Elle s'adresse aux professionnels du secteur médico-social chargés de l'évaluation et du repérage des risques de fragilité dans l'avancée en âge ainsi qu'aux personnes souhaitant se former et exercer dans ce domaine.

#### **Admission, pré-requis, modalités pédagogiques, contrôle des connaissances**

La formation est sélective (candidature sur dossier). Elle est ouverte aux titulaires d'un diplôme Bac +2 ou d'un niveau équivalent par validation des acquis. Elle comporte 180 heures de cours théoriques (une semaine par mois sur 6 mois hors stage) et d'un stage de 3 semaines consécutives.

Les stagiaires doivent avoir participé à l'ensemble de la formation. Chaque module fait l'objet d'une évaluation écrite et/ou orale. Le stage pratique doit être validé par la rédaction et la soutenance d'un rapport. Les stagiaires doivent obtenir la moyenne à chacun des éléments d'évaluation.

Pour en savoir plus (plaquette)